

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°27-2024-107

PUBLIÉ LE 17 AVRIL 2024

# Sommaire

## **DDFIP de l'Eure / Contrôle de gestion**

27-2024-04-17-00001 - Arrêté de fermeture exceptionnelle site de Louviers  
18 au 23 avril 2024 (2 pages)

Page 3

DDFIP de l'Eure

27-2024-04-17-00001

Arrêté de fermeture exceptionnelle site de  
Louviers 18 au 23 avril 2024



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale  
des Finances publiques de l'Eure  
Cité administrative  
Boulevard Georges Chauvin CS 50012  
27020 Evreux cedex  
Téléphone : 02 32 24 87 00  
Mél. : [ddfip27@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip27@dgfip.finances.gouv.fr)

---

## **Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la Direction départementale des Finances publiques de l'Eure**

### **La Directrice départementale des Finances publiques de l'Eure**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des Administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral DCAT-SJIPE-2022-45 du 23 août 2022 portant délégation de signature en matière de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la Direction départementale des Finances publiques de l'Eure à Mme Sophie LOPEZ, Administratrice générale des Finances publiques, Directrice départementale des Finances publiques de l'Eure.

Vu la décision 27-2023-09-01-00007 de délégation générale de signature en DDFIP au 1<sup>er</sup> septembre 2023 et notamment son article 14 ;

### **ARRETE**

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

En raison de travaux de désamiantage, seront exceptionnellement fermés au public le jeudi 18, vendredi 19, lundi 22 et mardi 23 avril 2024 :

- \* le service des impôts des entreprises (SIE) de Louviers ;
- \* le service départemental des impôts fonciers (SDIF) de Louviers ;

L'activité des services reprendra à partir du mercredi 24 avril au matin.

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Eure et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1<sup>er</sup>.

Fait à Évreux, le 17 avril 2024

Pour la directrice départementale des Finances  
publiques de l'Eure



Jean-Bertrand BIGUEY  
Administrateur de l'État